

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 mars 2018

Le Conseil municipal, convoqué le 20 février 2018 avec l'ordre du jour suivant :

1. Vote des comptes de gestion 2017 Budgets M 14 et M 49
2. Vote des comptes administratifs 2017 Budgets M 14 et M 49
3. Vote du prix de l'eau 2018
4. Vote des subventions aux associations
5. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 2 mars 2018 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Jérôme AUNAVE, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Pascal COLLIN, Colette NARDIN, Jean-Charles JOUVE, Christian CAILLET, Yves DUROUX

Absente excusée : Brigitte WILLEM pouvoir à Colette NARDIN

Lecture du PV de la séance du 2 février 2018 par Jean-Charles JOUVE.

Approuvé sans ajout ni modificatif.

Pascal COLLIN est choisi comme secrétaire de séance.

Le maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :

Amortissement de l'étude pour la création d'une réserve d'eau faite par l'ASA.

Le conseil municipal valide l'ajout d'un point à l'ordre du jour.

1. Approbation des comptes de gestion 2017 Budgets M 14 et M 49

Monsieur le maire donne lecture au Conseil Municipal des comptes de gestion 2017 des budgets M 14 et M 49 dressés par le receveur, considérant que la gestion des comptes est régulière, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2017.

2. Vote des comptes administratifs 2017 Budgets M 14 et M 49

Monsieur Pascal Collin présente les comptes administratifs de l'année 2017

M14

Fonctionnement

Dépenses réalisées	103 728,28
Recettes réalisées	131 762,25
Excédent	28 033,97

Investissement

Dépenses réalisées	71 981,34
Recettes réalisées	74 493,02
Excédent	2 511,68

M49

Exploitation

Dépenses réalisées	33 182,51
Recettes réalisées	42 835,86
Excédent	9 653,35

Investissement

Dépenses réalisées	10 865,71
Recettes réalisées	15 606,99
Excédent	4 741,28

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le maire reprend la présidence du Conseil Municipal.

3. Vote du prix de l'eau 2018

Les tarifs restent identiques à 2017, l'abonnement est à 75 € et le m3 est à 0.93 €.

4. Vote des subventions aux associations

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

◆ Comité des Fêtes	200,00
◆ Coop Scolaire	460,00
◆ Divers Sorties scolaires	265,00
◆ Centre Léon Bérard	200,00
◆ ADMR	350,00
◆ Resto du coeur	150,00
◆ APERADA	50,00

Soit un total de 1675,00 €.

5. Amortissements de l'étude pour la création d'une réserve d'eau faite par l'ASA

Suite à la demande de la trésorerie de Crest, monsieur le maire propose au conseil municipal d'amortir l'étude faite par l'entreprise hydro + pour l'Association Syndicale Autorisée de la Grenette sur 15 ans. Le conseil municipal a l'unanimité des membres présents valide la proposition de Monsieur le Maire.

6. Questions diverses

- a) Compte rendu de la réunion sur le nouveau règlement pour la protection incendie. Demande d'étude pour la mise en place de citernes d'eau. Délibération et état des lieux au prochain conseil municipal.
- b) Dotation Cantonale 2018 : Réunion le vendredi 9 mars à Upie.
- c) Prévoir le changement de la chaudière de l'appartement du Péage
- d) Prévoir l'achat d'une petite lame de déneigement pour passer quand il y a peu de neige.
- e) Tables d'orientation finir les annotations.
- f) Vélos électriques : réservation en cours pour deux vélos.
- g) Réunion le 16 mars pour la préparation de la fête du 14 juillet 2018

Prochain conseil municipal le 6 avril 2018
La séance est levée à 22 h40.